

Ce questionnaire doit être soumis à tout ressortissant français ayant séjourné sur le territoire japonais depuis le 11 mars 2011, quelle que soit la durée de son séjour.

*Un questionnaire par personne doit être rempli.*

## Autoquestionnaire destiné à recenser les ressortissants français présents au Japon dans les suites du séisme du 11 mars 2011

L'information recueillie par ce questionnaire permettra de vous recontacter dans le cas où un suivi sanitaire ou des études épidémiologiques portant sur les conséquences du séisme du 11/03/2011 seraient lancés.

L'InVS se porte garant du strict respect de la confidentialité des données recueillies dans ce questionnaire. Ce recueil de données fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission nationale informatique et libertés (enregistrée sous le numéro n°341194 v 42). En vertu de la Loi informatique et liberté, vous pourrez demander à consulter et à modifier les informations vous concernant à l'adresse indiquée ci dessous. Vous pouvez également refuser de remplir ce questionnaire.

Merci de retourner ce questionnaire rempli à :

**Institut de veille sanitaire (InVS)** – Département Santé Environnement

12, rue du Val d'Osne 94415 Saint-Maurice cedex

e-mail : [japon2011.questionnaire@invs.sante.fr](mailto:japon2011.questionnaire@invs.sante.fr)

Tél : +33 1 41 79 67 00 – Fax : +33 1 43 75 88 36



